

Choisissez des mesures de  
réduction de vulnérabilité  
**adaptées à votre exploitation**

**< CULTURES  
PÉRENNES >**



# I. Mode d'emploi

Vos réflexions et votre travail vous ont conduit à établir le diagnostic de la vulnérabilité de votre exploitation face à un scénario d'inondation. Cela vous a permis de lister les difficultés que connaîtrait votre exploitation si une forte inondation se produisait.

Nous vous invitons maintenant à chercher des mesures pour réduire ces difficultés et la vulnérabilité de votre exploitation.

Nous vous proposons de procéder en plusieurs temps, selon les différentes étapes suivantes :

- ▶ [1] Lisez la fiche volante intitulée : «Quelques conseils de base pour réduire votre vulnérabilité», pour vous faire une idée des bons réflexes à avoir en matière de prévention du risque inondation.



- ▶ [2] Repérez les mesures de réduction de vulnérabilité adaptées au diagnostic de votre exploitation, grâce au «tableau d'identification des mesures» (dépliant volant).

**Tableau d'identification des mesures**

10 mesures de réduction de vulnérabilité

N° de la mesure	Mesures										N° de la mesure
	M1	M2	M3	M4	M5	M6	M7	M8	M9	M10	
1.1											1.1
1.2											1.2
1.3											1.3
1.4											1.4
1.5											1.5
1.6											1.6
1.7											1.7
1.8											1.8
1.9											1.9
1.10											1.10
1.11											1.11
1.12											1.12
1.13											1.13
1.14											1.14
1.15											1.15
1.16											1.16
1.17											1.17
1.18											1.18
1.19											1.19
1.20											1.20
1.21											1.21
1.22											1.22
1.23											1.23
1.24											1.24
1.25											1.25
1.26											1.26
1.27											1.27
1.28											1.28
1.29											1.29
1.30											1.30
1.31											1.31
1.32											1.32
1.33											1.33
1.34											1.34
1.35											1.35
1.36											1.36
1.37											1.37
1.38											1.38
1.39											1.39
1.40											1.40
1.41											1.41
1.42											1.42
1.43											1.43
1.44											1.44
1.45											1.45
1.46											1.46
1.47											1.47
1.48											1.48
1.49											1.49
1.50											1.50
1.51											1.51
1.52											1.52
1.53											1.53
1.54											1.54
1.55											1.55
1.56											1.56
1.57											1.57
1.58											1.58
1.59											1.59
1.60											1.60

Impact direct de la mesure sur l'inondateur (orange) / Impact indirect de la mesure sur l'inondateur (bleu)

3) Consultez le détail des mesures que vous avez repérées dans les fiches volantes présentant chacune d'elles.

Mesure 1.1  
Elaboration d'un plan d'urgence

Measures globales

Efficacité face au risque   Coût financier de la mesure   Contrainte de travail induite

**OBJECTIF**

Prevoir un plan d'urgence qui mesure toutes les mesures à mettre en place, en cas d'aléa d'inondation. Ces mesures comprennent :

- des mesures de prévention et de mise hors d'eau des biens risquant d'être touchés par les inondations mais qui ne peuvent pas être évacués,
- des mesures d'évacuation des biens et/ou des personnes les plus vulnérables.

Le plan d'urgence doit être applicable dès l'aléa. Le délai d'aléa pour venir en fonction des secteurs de vigilance heures à quelques jours (après-vous au secteur d'inondation).

Ce plan doit être écrit et rester accessible afin d'être utilisable par toute personne présente sur l'exploitation, même en cas d'absence de l'exploitant (malade, ...).

**SPÉCIFICITÉS**

Système de production concerné : Tous systèmes d'exploitations

Qui met en œuvre la mesure ? : Exploitant ou gestionnaire d'exploitations

À quel moment la mesure doit-elle être mise en œuvre ? : Dès l'alerte d'aléa

Quels sont la période de mise en œuvre et la durée de la mesure ? : Dès l'alerte d'aléa

**DESCRIPTION**

Si vous n'avez pas rempli le scénario d'inondation (voir la partie diagnostic du guide), il faut avant toute chose, que vous vous renseigniez auprès des services compétents de votre commune sur le dit aléa d'inondation afin vous renseigner en cas de cas pour évacuer vos biens.

Si vous avez déjà réalisé le diagnostic de vulnérabilité de votre exploitation, reportez-vous au scénario d'inondation choisi pour prioriser votre plan d'urgence.

Sur votre liste, il faut évaluer que vous élaborez un plan d'évacuation ou de mise hors d'eau des biens les plus vulnérables de votre exploitation :

- 1 Faites la liste de l'ensemble des biens de l'exploitation potentiellement concernés par une évac. (de machines aux) :
  - le matériel mobile : tracteurs, matériel de culture, d'irrigation, moteurs et pompes électriques, matériel de lutte contre le gel (la grille, matériel de chauffage (chauffe-eau, etc.)
  - les véhicules (production agricole et produits dérivés ou produits végétaux, phytopharmes, fuel, etc.)
- 2 Prenez également en compte les habitations qui elle-même risquent dans le cas d'un aléa, il vous faudra prévoir dans votre plan d'urgence de temps pour évacuer vos biens personnels.
- 3 Coordonnez les possibilités d'évacuation qui s'offrent à vous (motos de transport, taxi, évacuation, larges supports en camion et chariot) et vérifiez bien la disponibilité des moyens nécessaires et l'accessibilité des lieux d'évacuation en cas d'inondation.
- 4 Évaluez également les possibilités de mise hors d'eau temporaire des biens d'exploitation, par substitution, en prévoyant le matériel nécessaire pour cela et en se référant aux plus grandes habitations (liste des secteurs) (cf. mesure 3.1).
- 5 Listez parmi les biens identifiés comme potentiellement mobiles ceux qui sont évacués en précisant les modalités et les lieux d'évacuation et ceux qui sont évacués de laisser sur place en les sécurisant en précisant les moyens nécessaires pour cela (gâchettes, etc.).
- 6 Évaluez également la main-d'œuvre nécessaire pour réaliser l'ensemble de ces actions (cf. mesure 6.1, 6.2) ainsi que le matériel qui pourrait être utile (transpalette, chariot, diables, palette, remorque, etc.).
- 7 En fonction de ces éléments (matériels disponibles, sensibilité et importance des biens à évacuer ou à mettre

4) Évaluez les avantages et les inconvénients de chacune des mesures que vous avez repérées en utilisant le «tableau d'évaluation des mesures» (pages 4-5 de ce livret).

Tableau d'évaluation des mesures

Le tableau d'évaluation des mesures vise à permis de repérer l'ensemble des mesures de réduction de vulnérabilité adaptées à vos biens.

Après les avoir repérées, le tableau vous permet d'évaluer les avantages et inconvénients de chaque mesure. Les inconvénients (coût financier, contrainte de travail) des mesures que vous avez repérées au préalable et de vous aider à faire votre choix sur celles à mettre en œuvre en priorité.

En fonction de ces éléments (matériels disponibles, sensibilité et importance des biens à évacuer ou à mettre

**A SAVOIR**

Le tableau d'évaluation des mesures vise à permis de repérer l'ensemble des mesures de réduction de vulnérabilité adaptées à vos biens.

Après les avoir repérées, le tableau vous permet d'évaluer les avantages et inconvénients de chaque mesure. Les inconvénients (coût financier, contrainte de travail) des mesures que vous avez repérées au préalable et de vous aider à faire votre choix sur celles à mettre en œuvre en priorité.

En fonction de ces éléments (matériels disponibles, sensibilité et importance des biens à évacuer ou à mettre

Mesures repérées dans le tableau d'identification des mesures	Efficacité face au risque de la mesure	Autres avantages (mesure efficace quel que soit l'aléa, mesure utile par rapport à d'autres risques...)	Coût financier de la mesure	Contrainte de travail induite par la mesure	Mesure que vous retenez (cocher la case)
Exemple					
Mesure 6.1 - Stocker la production récoltée en dehors de la zone inondable	Faible	Aucun		Temps de transport supplémentaires	
Mesure 1.1 - Elaboration d'un plan d'urgence	Faible	Assure une meilleure sécurité de la main-d'œuvre		Quelques heures de réflexion	X

4 - Choisissez des mesures de réduction de vulnérabilité adaptées à votre exploitation

5 - Choisissez des mesures de réduction de vulnérabilité adaptées à votre exploitation

5) Faites la synthèse de votre travail en faisant la liste des mesures que vous aurez sélectionnées au final dans le «tableau de mise en œuvre» (page 7 de ce livret).

Tableau de mise en œuvre des mesures

Les mesures de réduction de la vulnérabilité que vous avez retenues pour votre exploitation

Mesures retenues	Que dois-je faire pour la mettre en œuvre ?	Quand faut-il que je la mette en œuvre ?
Exemple		
Elaboration d'un plan d'urgence	Réunir les associés du GAEIC au cours de deux demi-journées pour réfléchir sur la manière de labo le plan d'urgence	Dès que possible, l'hiver prochain

4 - Choisissez des mesures de réduction de vulnérabilité adaptées à votre exploitation

Sachez que les mesures qui sont exposées dans les fiches sont mises en œuvre par des exploitants ayant subi des inondations. Ce document a donc pour but de vous transmettre l'expérience et le savoir-faire agricole des exploitants de différentes régions françaises en matière de prévention du risque inondation.





## II. Ce qu'il faut retenir de votre travail

Votre travail vous a permis de :

- [1] recenser les difficultés que votre exploitation risquerait de subir en cas d'inondation et retenir celles qui seraient les plus graves,
- [2] rechercher des mesures appropriées à votre situation pour réduire la vulnérabilité de votre exploitation face à ce risque et faire votre choix sur celles que vous allez mettre en œuvre.

À FAIRE

La page suivante vous propose de faire une synthèse de l'ensemble des réflexions que vous avez pu avoir jusque là, afin que vous puissiez en garder une trace écrite, résumée et facile à consulter.

Vous êtes donc invité à noter dans le tableau de synthèse ci-contre, les principales mesures de réduction de vulnérabilité que vous avez choisies ainsi que les éléments susceptibles d'aider à planifier leur mise en œuvre.

# Tableau de mise en œuvre des mesures

Les mesures de réduction de la vulnérabilité  
que vous avez retenues pour votre exploitation

Mesures retenues	Que dois-je faire pour la mettre en œuvre ?	Quand faut-il que je la mette en œuvre ?
<b>Exemple</b>		
Élaboration d'un plan d'urgence	Réunir les associés du GAEC au cours de deux demi-journées pour réfléchir sur la manière de bâtir le plan d'urgence	Dès que possible, l'hiver prochain

